

Une équipe de chercheurs a permis aux électeurs de six bureaux de vote d'expérimenter d'autres modes de scrutin : donner une note aux candidats, en choisir plusieurs...

Une expérience : noter au lieu de voter

LOUVIGNY (Calvados)
ENVOYE SPECIAL

Dans l'isolement, elle a sorti son stylo, puis, sur le bulletin, elle a noté méticuleusement tous les candidats, de 0 à 2... Peu de 0 : elle a toujours eu l'âme charitable et ce n'est pas aujourd'hui, à 72 ans, qu'elle va changer. Puis elle a mis son bulletin dans l'enveloppe et l'a glissé dans l'urne. A voté ! Ce n'est ni un gag ni un bulletin nul, c'est une expérience : M^{me} L. fait partie des 1 948 inscrits de la commune de Louvigny, dans le Calvados, appelés à participer, dimanche dernier, parallèlement à l'officiel vote uninominal à deux tours, à deux scrutins d'un nouveau genre : « par notes » et « par approbation. » Dans le premier cas, on évalue donc de 0 à 2 chaque candidat. Dans le second, l'électeur entoure tous les noms qui ont ses suffrages.

Traditionnellement inondée par les débordements de l'Orne, Louvigny, ville-lotissement de la banlieue de Caen, ancrée à gauche, est à l'image d'une bonne partie de la France : après le traumatisme du raz de marée Front national en 2002, elle a subi dimanche le traumatisme du vote utile. « On n'a pas fait le choix du cœur. On voulait éviter un autre 2002, alors forcément on a voté pour le moins pire » : R. a 35 ans, il ouvre son âme mais tait son nom. « Du coup, cette notation alternative qu'on nous proposait, là, c'était comme un billet de retour à nos convictions... »

« On sent une frustration par rapport au mode de scrutin », constate l'économiste Antoinette Baujard, maître de conférences à l'université de Caen et maître d'œuvre du projet avec Hérade Igersheim, chargée de recherche au CNRS. « Les gens ont envie de s'exprimer... Donc la question, c'est : Comment leur en donner les moyens ? »

Fille de paysans de Bourgogne, passée par l'école normale supérieure, Antoinette Baujard, 32 ans, a le regard vi derrière ses petites lunettes. « L'économie, explique-t-elle, c'est aussi la science de la décision. Là où les sociologues se demandent comment se construit la préférence des gens, nous nous interrogeons sur la façon dont on passe de la préférence au choix. Or, si parmi les chercheurs il y a un consensus pour dire que notre mode de scrutin n'est pas satisfaisant, il y a un consensus pour savoir lequel privilégier. »

Pour ce projet soutenu et financé par le Centre d'analyse stratégique, six bureaux parallèles ont donc ainsi été ouverts dimanche en France. Trois en zone urbaine, à Illkirch-Graffenstaden, en Alsace ;



Vote expérimental à Louvigny (Calvados), lors du premier tour de l'élection présidentielle, où les électeurs ont « noté » les candidats. DR

dans un petit village de la Mayenne, Cigné ; et deux à Louvigny. Le choix de Louvigny ne s'est pas fait par hasard. C'est là qu'habite depuis maintenant trente ans l'économiste Maurice Salles, l'homme qui a fait de l'université de Caen une place forte stratégique en matière de « théorie du choix social ». « C'est une expérience très importante qui est menée là, parce qu'elle donne aux électeurs la possibilité d'indiquer leurs préférences... Et puis ce mode de scrutin a de belles propriétés mathématiques », dit-il. « Le vote uninominal à deux tours peut éliminer dès le premier tour ceux qu'on appelle des vainqueurs de Condorcet – ceux qui, placés en duel face à chacun des autres candidats, l'emporteraient. C'est certainement le cas de

Bayrou, ce fut sans doute celui de Barre... », explique-t-il. Par ailleurs, affirmer que proportionnelle est égale à démocratie est une stupidité. Comme pour le scrutin uninominal, on n'y demande qu'un choix – un nom, une liste... Pas ici. Donc c'est éminemment intéressant. Mais n'allez pas chercher là un remède au « vote utile » : quelle que soit la règle électorale, les gens trouvent toujours une stratégie qui leur permette d'obtenir un moindre mal plutôt que de suivre leurs convictions intimes. « C'est marrant le vote par points, mais il faudrait peut-être plus de points... », dit Yannick, 37 ans, cadre bancaire. « Il y a à piocher dans chacun », renchérit Jeremy sous ses dreadlocks. « Cela donne envie de réflé-

chir un peu plus sur chaque candidat », s'étonne Vanessa. « Au moins on peut s'exprimer. Parce que, quand on ne fait qu'un seul choix, on ne choisit pas forcément », confirme Aude, étudiante en géographie. Mais tout n'est pas forcément simple pour tout le monde. Ni pour Annie, 50 ans – « Je ne vois pas bien la démarche... » – ni pour Nadège et Sébastien, aux doigts enlacés et aux regards timides. C'est elle qui a une carte d'électeur, mais ils sont entrés ensemble dans l'isoloir. Ensemble, ils votent ; ensemble, ils parlent : « Y a trop de candidats... C'est trop compliqué de noter tout ça... Après tout on veut un seul président. »

Dimanche à Louvigny, le taux de participation a dépassé les 90 %. Pour le vote expérimental – dont les résultats ne seront connus qu'après le deuxième tour des législatives pour ne pas interférer dans les joutes locales –, il a atteint les 65 %. Une victoire derrière la victoire. « Bien sûr que cela pourrait devenir un mode de scrutin. Et pourquoi pas ? », sourit Jean-François Laslier. Eminent membre du laboratoire d'économétrie de l'école polytechnique, il arrive tout fourbu de Cigné, la petite commune de la Mayenne qui participait à l'expérience. Toute « la crème du choix social », qui débarque avec lui, semble s'y être donné rendez-vous. Il y a là Remzi Senver, venu d'Istanbul ; la Belge Annick Laruelle ; Federico Valenciano, de Bilbao ; et Jean Lainé, de l'Ensay de Rennes – « Il vaut mieux dire "théorie de la décision collective", s'amuse-t-il, c'est plus parlant que "choix social." » L'ambiance est festive. On parle des systèmes australien et irlandais de *single transferable vote* : les électeurs y sont appelés à classer les candidats. Si celui qu'ils placent en premier n'atteint pas un certain quota, il est éliminé ; mais, alors,

c'est leur deuxième choix qui est pris en compte... « Ça paraît diablement compliqué à gérer, mais visiblement, ça marche et les Irlandais en sont très contents », témoigne Antoinette Baujard.

En France, le vote par approbation a déjà été testé en 2002, mais sur une plus petite échelle. Jean François Laslier était de l'aventure : « On a démontré trois choses : que ça marchait, que ça plaisait et que ça avait tendance à resserrer les scores... » Regard malicieux et esprit en mouvement, il explique : « Quand on vit à plusieurs, si on a une difficulté, soit on se bat, soit on trouve un consensus... Ça vous paraît idéaliste ? Sans doute, mais c'est la question à poser : peut-on trouver des règles de vote qui incitent les partis à proposer des plates-formes électorales consensuelles ? »

« Aujourd'hui les 1,5 % d'électeurs de Dominique Voynet s'évanouissent dans la nature, constate le statisticien Jean Lainé. Le risque c'est qu'un certain nombre de gens se disent : "On ne parle plus de ce qui m'intéresse." Avec le vote par approbation, les informations glanées au premier tour nourrissent le débat par la suite, alors qu'aujourd'hui la campagne des législatives risque d'être pratiquement inexistante du point de vue des idées. »

Dimanche, à Louvigny, Patrick Ledoux, le maire socialiste, affichait sa satisfaction devant l'accueil réservé à l'opération : « Vous savez, je suis un des maires partrains de la candidature de Ségolène Royal. N'est-ce pas elle qui parle de VT républicain ? »

« Ce n'est pas au chercheur de dire si un scrutin doit être mis en place et comment il doit l'être, prévient Antoinette Baujard. Cela, c'est le rôle des citoyens et de leurs représentants. Ici, on est déjà très contents de lancer la réflexion. »

LAURENT CARPENTIER

« Nous avons suivi la geste électorale de A à Z »

Gwenaëlle Calvès, le Centre d'analyse stratégique (CAS), dont vous êtes la directrice scientifique, est à l'origine de cette enquête sur les modes de scrutin. Pourquoi ?

Nous fonctionnons comme une sorte de think-tank, de laboratoire d'idées : notre rôle est de faire surgir des problèmes nouveaux, mais sur une base scientifique rigoureuse. En 2007, l'une de nos préoccupations a été de suivre la geste électorale de A à Z.

Nous avons d'abord lancé une étude sur les inscriptions, puis sur le vote électronique et la mobilisation des communes au jour J, maintenant sur le mode de scrutin. Nous travaillerons en septembre sur le contentieux électoral. Notre objectif est de lancer des études empiriques originales, dont nous espérons tirer des préconisations pour les pouvoirs publics. Cela débouche parfois sur des propositions de réformes à court ou moyen terme. A défaut, nous nous

contentons de faire asseoir les différents acteurs autour d'une table. Et c'est déjà beaucoup !

Le CAS, héritier du Commissariat au plan, dépend des services du premier ministre. Avez-vous donné des directives, des orientations aux chercheurs ?

Nous avons aidé à mettre en forme le protocole, nous finançons, mais nous n'intervenons jamais sur le fond. En fait, nous tendons un micro aux chercheurs, nous les invitons à sortir de leur discipline... Notre propos est de leur placer sous l'angle de l'action administrative : que peuvent faire les pouvoirs publics sur telle ou telle question ?

Les chercheurs avec lesquels nous travaillons sur le mode de scrutin font de la recherche fondamentale – ils appartiennent à l'école du *social choice*, très structurée, très homogène. Nous, nous faisons de la recherche appliquée... Au fond, nous essayons d'être une sorte de plateforme qui permette de décloisonner les

champs de recherche. C'est parfois surprenant, et souvent fécond. **Qu'attendez-vous de cette expérimentation ?**

Qu'elle débouche sur un débat, mais un débat informé. J'attends avec impatience les résultats. D'autant que nous sommes dans une situation idéale avec ce raz-de-marée du « vote utile »... Mais quels que soient les résultats, l'étude aura de toute façon le mérite de montrer que la discussion ne se réduit pas au sempiternel choix entre scrutin majoritaire et scrutin proportionnel. Qu'il y a d'autres idées à creuser, d'autres champs à explorer.

Pas d'arrière-pensées politiques ?

Aucune. Le projet, comme la plupart des études que nous commanditons, vient de notre propre initiative. Nous décidons en général nous-mêmes de mettre le sujet sur la table, de le lancer comme une bouteille à la mer. Après, on voit où elle va... ■

PROPOS RECUEILLIS PAR L. C.

pour une fois
ça fait plaisir d'être dernier